

Protégez vos avantages fiscaux : Le dossier travaux inattaquable

Les documents indispensables à conserver

- Factures définitives détaillées (nom, adresse, date, nature précise des travaux)
- Devis originaux signés et datés par les deux parties
- Preuves de paiement (relevés bancaires, copies de chèques ou virements)
- Attestations de fin de travaux fournies par les artisans

Les mentions obligatoires sur vos factures

- Coordonnées complètes de l'entreprise (SIRET, adresse, raison sociale)
- Adresse précise du chantier où les travaux ont été réalisés
- Détail quantitatif et qualitatif des matériaux et de la main-d'œuvre
- Taux de TVA appliqué et montant total HT/TTC
- Date de début et de fin de chantier

Les justificatifs techniques pour les aides

- Certificat de qualification RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) de l'entreprise
- Fiches techniques des matériaux justifiant les performances thermiques ou énergétiques
- Attestations de conformité aux normes en vigueur (ex: RT 2012, RE 2020)
- Certificats de performance énergétique (pour les équipements de chauffage ou isolation)

Organisation et archivage pour un contrôle serein

- Archivage numérique et physique pendant une durée minimale de 6 ans
- Classement chronologique par année fiscale et par type de travaux
- Photos avant/après des travaux (fortement recommandées pour prouver la réalité de l'intervention)
- Copie des échanges écrits avec les prestataires en cas de litige ou de modification de devis